



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 26 AOUT 2026

Procès-Verbal N° 2

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard (Excusé), REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 8h30

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **BAS ROUERGUE 1 - AS AGUESSAC 1** prévu initialement le samedi 5 septembre 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 18h00 (entente entre les deux clubs).
- Le match **STADE ST AFRICAIN 1 – US REQUISTA 1** prévu initialement le samedi 17 octobre 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 18h00 (entente entre les deux clubs).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **STADE ST AFRICAIN 2 – ASC MAHORAIS 1** prévu initialement le samedi 5 septembre 2026 à 20h30 se jouera le même jour à 19h00 (art 17 du règlement des championnats).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **US BAS ROUERGUE 2 – PENCHOT/LIVINHAC 1** est inversé le match aller aura lieu le samedi 3 octobre 2026 à 19h00 sur le stade de Livinhac, le match retour aura lieu le samedi 30 janvier 2027 à 20h00 sur le stade de Lunac (entente entre les deux clubs).
- Le match **DRUELLE FC 3 – PENCHOT/LIVINHAC 1** est inversé le match aller aura lieu le samedi 31 octobre 2026 à 19h00 sur le stade de Livinhac, le match retour aura lieu le dimanche 28 février 2027 à 15h00 sur le stade de Druelle (entente entre les deux clubs).
- Le match **FOOT VALLON 2 – UNION DES TROIS VALLEES 1** est inversé le match aller aura lieu le dimanche 8 novembre 2026 à 15h00 sur le stade de Mouret, le match retour aura lieu le dimanche 7 mars 2027 à 15h00 sur le stade de Marcillac (entente entre les deux clubs).
- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 1 – PENCHOT/LIVINHAC 1** est inversé le match aller aura lieu le samedi 14 novembre 2026 à 19h00 sur le stade de Livinhac, le match retour aura lieu le dimanche 21 mars 2027 à 15h00 sur le stade de Mouret (entente entre les deux clubs).
- Le match **COLOMBIES 1 – PENCHOT/LIVINHAC 1** est inversé le match aller aura lieu le samedi 5 décembre 2026 à 19h00 sur le stade de Livinhac, le match retour aura lieu le samedi 17 avril 2027 à 20h00 sur le stade de Colombières (entente entre les deux clubs).
- Le match **US BAS ROUERGUE 2 – DRUELLE FC 3** prévu initialement le samedi 5 septembre 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 20h30 sur le stade de La Fouillade (Accepté par Druelle).

Nota : Tous les matchs de **CHANAC 1** à domicile se joueront le samedi à 19h00.

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **FC COMTAL 4 – ASC MAHORAIS 2** du samedi 19 septembre 2026 à 20h30 se jouera sur le stade de la Loubière.
- Le match **US STE CROIX 1 – PENCHOT/LIVINHAC 2** est inversé le match aller aura lieu le samedi 17 octobre 2026 à 21h00 sur le stade de Livinhac, le match retour aura lieu le dimanche 14 février 2027 à 15h00 sur le stade de Ste Croix (entente entre les deux clubs).

Coupe OCCITANIE

- Le match **MOYRAZES 1 – US LAISSAC 1** du samedi 29 Août 2026 à 20h00 se jouera sur le stade de Laissac (entente entre les deux clubs).
- Le match **UNION DES TROIS VALLEES 1 – JS BASSIN AVEYRON FOOT 1** se jouera le dimanche 30 Août 2026 à 15h00 sur le stade de Mouret (entente entre les deux clubs).

- Le match **US DOURDOU 1 – JS LEVEZOU FOOT 1** du dimanche 30 Août 2026 à 15h00 se jouera sur le stade de Nauviale (entente entre les deux clubs).

La réunion est clôturée à 10 heures

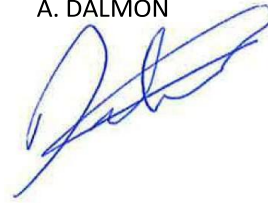
Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke.

Le Président,

A. DALMON

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.